



FORMATION

CNFPT - INSET DE NANCY

ITINERAIRE 2022 – 2023 : PRENDRE UN POSTE DE DIRECTEUR OU DIRECTRICE DE CONSERVATOIRE



POUR TOUTE INFORMATION :

Renseignements pédagogiques

Anne-Laure EXBRAYAT

Responsable nationale de spécialité Culture

Tél : 03 83 19 22 38 - annelaure.exbrayat@cnfpt.fr

INSET de Nancy

Inscriptions

Claudette GUÉRY

Assistante de spécialité Culture

Tél : 03 83 19 22 29 - claudette.guery@cnfpt.fr

INSET de Nancy

DISPOSITIF DE FORMATION POUR LES DIRECTEURS OU DIRECTRICES DE CONSERVATOIRE EN 4 MODULES

CONTEXTE D'ORGANISATION DU PRÉSENT DISPOSITIF DE FORMATION

La spécialité Culture (INSET de Nancy) a mis en place un dispositif expérimental de formation pour accompagner les nouveaux directeurs - directrices et professeurs - professeuses chargés de direction lors de leur prise de fonction en établissement d'enseignement artistique (conservatoire). L'évolution des missions, des pratiques et des publics conduisent les cadres des établissements d'enseignement artistique à développer des compétences dans un rôle d'aide à la décision auprès des élus, de traduire de nouvelles orientations pédagogiques, artistiques et sociales, d'innover en matière de projets d'établissement en lien avec les nouvelles organisations territoriales.

La raréfaction de la formation diplômante initiale, au regard des besoins de recrutement exprimés par les collectivités locales, font du métier de directeur ou de directrice de conservatoire un métier territorial en tension qui justifie le montage du présent dispositif de formation.

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

- Directeurs - directrices des conservatoires ou écoles de musique, danse et théâtre, suite à une première ou à une récente prise de fonctions ;
- Professeurs - professeuses d'enseignement artistique réfléchissant à une première prise de fonctions à un poste de directeur ou directrice de conservatoire ou d'école de musique, de danse et de théâtre.

Les stagiaires, en poste dans une équipe de direction de conservatoire ou d'école de musique - danse - théâtre relevant d'une collectivité locale, sont titulaires au moins d'un DE (Diplôme d'Etat) ou DUMI (Diplôme universitaire de musicien intervenant).

Les stagiaires, en poste d'enseignement dans un conservatoire ou une école de musique-danse-théâtre relevant d'une collectivité locale, doivent être titulaires dans le cadre d'emplois de professeur territorial d'enseignement artistique et/ou titulaires du CA (certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de musique, de danse ou de théâtre), et sont en réflexion par rapport à une prise de poste dans une équipe de direction.

Les candidatures à ce nouveau dispositif de formation font l'objet d'une sélection sur dossier constitué d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae, ainsi que de la photocopie des titres ou diplômes requis (DE, DUMI, CA, équivalence de diplôme).

Les candidats à ce dispositif de formation ont l'obligation de s'inscrire aux quatre modules constituant le bloc de compétences.

MODULES DE FORMATION

Le dispositif permet d'aborder les blocs de compétences suivants :

- **Module 1** - Diagnostic, évaluation et stratégie de service
- **Module 2** - Ressources humaines
- **Module 3** - Finances
- **Module 4** - Management

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

S'agissant d'un dispositif de formation continue pour adultes en poste, il est crucial de recourir à des techniques variées et efficaces de pédagogie active. Le « faire-dire » et le « faire-faire » (méthodes actives, interrogatives et participatives) seront au cœur des séquences proposées aux stagiaires, les éléments de théorie et de démonstration ne faisant que s'en inspirer.

Chaque module est conçu autour d'un temps de formation en présentiel, de 3 à 5 jours, qui sera complété par des temps de formation à distance (temps de rendez-vous avec un intervenant). Ces temps seront organisés avec les stagiaires.

Des ressources formatives seront accessibles sur une e-communauté de formation. Elles permettront aux stagiaires d'explorer les domaines d'apprentissage du stage. L'e-communauté de formation permettra en outre de questionner les intervenants au-delà de la formation en présentiel.

PÉDAGOGIE À DISTANCE

Le CNFPT met en œuvre une politique de formation des stagiaires combinant des modules de formation en présentiel et d'autres modules de formation à distance.

Ainsi, certains modules de formation intègrent-ils des séquences de formation à distance : tutorat, classe inversée, cours à distance, ressources pédagogiques, e-communauté de stage, etc. soit tout autant de façons de se former à distance et tout autant de facilités de se rendre disponible.

ÉVALUATION

En plus de l'évaluation après chaque session et des journées en présentiel, il sera demandé à chaque stagiaire, à la suite de chaque module, d'effectuer un devoir personnel, dans le mois suivant la formation, sur la base d'un sujet donné par les intervenants. Ce devoir sera noté pour permettre aux intéressés d'apprécier leur assimilation de connaissances et leur montée en compétences à la suite de la formation. Le devoir sera annoté et restitué aux stagiaires.

PLANNING

MODULES		DURÉE (en journées)	DATES
MODULE 1	Diagnostic, évaluation et stratégie de service	5 j présentiels INSET de Nancy	En présentiel du 26 au 30 septembre 2022
MODULE 2	Ressources humaines	3 j présentiels INSET de Nancy + formation à distance	En présentiel du 26 au 28 octobre 2022 et à distance
MODULE3	Finances	5 j présentiels INSET de Nancy	En présentiel du 16 au 20 janvier 2023
MODULE 4	Management	3 j présentiels INSET de Nancy + formation à distance	En présentiel du 2 au 4 mai 2023 et à distance

PROGRAMME - Module 1- Diagnostic, évaluation et stratégie de service

Du 26 au 30 septembre 2022 en présentiel à l'INSET de Nancy.

5 jours de formation - stagiaire en présentiel ; évaluation d'un devoir personnel donné à l'issue de la formation présentielle ; ressources documentaires en ligne ; e-communauté de stage.

Séquence 1 : La place et les enjeux des établissements artistiques dans les collectivités territoriales

Séquence 2 : Appréhender et comprendre les missions

- Le directeur ou la directrice manager
- Le directeur ou la directrice artiste pédagogue
- Le directeur ou la directrice agent public
- Le directeur ou la directrice personne ressource sur le territoire

Séquence 3 : Construire l'identité de l'établissement d'enseignement artistique

- Les outils indispensables au fonctionnement de la structure
- L'établissement artistique dans un projet de territoire
- L'établissement d'enseignement artistique un service territorial

Séquence 4 : L'établissement artistique acteur du territoire

- La notion de territoire et ses acteurs : maillage territorial
- Les liens entre missions et projet politique
- Les leviers de partenariat, d'ouverture interne et externe de l'établissement
- Le positionnement de l'équipe dans le projet culturel de territoire
- Les outils factuels : la pédagogie de projet
- La communication

Séquence 5 : L'établissement artistique : un service au milieu des autres

- Adaptation du projet d'établissement aux réalités territoriales
- Les liens avec les services support :
 - interactivité et la mutualisation entre services,
 - partenariats stratégiques et dimensionnement de l'organisation et de l'action.

Séquence 6 : L'établissement d'enseignement artistique : une structure support de l'évolution d'un territoire

Communication sur la mission d'un établissement d'enseignement artistique ; le projet d'établissement comme outil du projet politique :

- le rapport d'étonnement comme support de propositions,
- la pédagogie de projet comme support d'enjeux politiques,
- les objectifs à courts, moyens et longs termes : la prise de décision et sa mise en œuvre au bon moment, l'adaptabilité comme vecteur de pérennisation de l'action.

Présentation du cas pratique attendu en intersession

Évaluation du module

Présentation du dispositif de formation à distance permettant aux stagiaires de se former, de communiquer entre eux et de communiquer avec les intervenants de la formation.

Évaluation - Dans le mois suivant la formation

Devoir personnel (cas pratique) de chaque stagiaire, aura été démarré en présentiel. Il sera à finaliser et à retourner et sera évalué par l'intervenant. Ce devoir permet d'apprécier la réflexion et la posture stratégique de chaque stagiaire par rapport à une ou plusieurs situations concrètes qui se posent au cours de l'exercice de ses fonctions.

PROGRAMME - Module 2 - Ressources humaines

Du 26 au 28 octobre 2022 en présentiel à l'INSET de Nancy et à distance.

3 jours de formation-stagiaire en présentiel ; évaluation d'un devoir personnel donné à l'issue de la formation ; 2 jours de formation-stagiaire à distance (webinaire) ; ressources documentaires en ligne ; e-communauté de stage.

Séquence 1 : Connaître le statut de la filière culturelle

- Placer le conservatoire dans le cadre institutionnel de la fonction publique territoriale
- Appréhender et maîtriser le statut de la filière culturelle
- Intégrer la responsabilité du directeur ou de la directrice dans le domaine RH

Séquence 2 : Gérer les ressources humaines

- Mieux comprendre les enjeux de la coopération et de la responsabilisation
- Identifier les leviers de la participation et de l'adhésion
- Appréhender l'animation d'un groupe, d'une réunion
- Évaluer sa pratique d'animateur

Séquence 3 : Gérer et prévoir les effectifs et les carrières (GPEEC)

- Faire l'état des lieux, échanges d'expériences (outils, pratiques et questionnements)
- Faire le diagnostic de la gestion des compétences dans l'établissement
- Maîtriser les principes d'une démarche GPEEC
- Clarifier, optimiser et renouveler l'organisation, le fonctionnement de l'établissement et les missions des enseignants

Présentation du cas pratique attendu en intersession

Évaluation du module

Évaluation - Dans le mois suivant la formation

Devoir personnel (sous forme de cas pratique, par exemple) de chaque stagiaire, évalué par l'intervenant. Ce devoir permet d'apprécier la réflexion et la posture managériale de chaque stagiaire par rapport à une ou plusieurs situations concrètes qui se posent au cours de l'exercice de ses fonctions.

Formation à distance, tutorat (période prévisionnelle : fin octobre – novembre 2022)

Accès à diverses ressources : ex. la réglementation et les textes - cadres structurant l'enseignement artistique dans les conservatoires relevant des collectivités locales.

PROGRAMME - Module 3 - Finances

Du 16 au 20 janvier 2023 en présentiel à l'INSET de Nancy.

5 jours de formation-stagiaire en présentiel ; évaluation d'un devoir personnel donné à l'issue de la formation présentielle ; ressources documentaires en ligne ; e-communauté de stage.

Séquence 1 : Assimiler les règles de base permettant de piloter l'élaboration et l'exécution du budget de son établissement dans le respect du cadre réglementaire

- Élaborer un budget argumenté pour le conservatoire : préalables et généralités
- Double fonction du budget : acte de prévision et d'autorisation
- Principes traditionnels du droit budgétaire et leurs adaptations : annualité, unité, universalité, spécialité, équilibre
- Notions sur le plan comptable général : classification, codification, contenu (division du budget en sections : investissement / fonctionnement, recettes, dépenses)
- Notions sur les instructions budgétaires et comptables applicables aux collectivités locales (nomenclatures de l'instruction M14 par nature / fonction)
- Contrôles

Assimiler les outils de l'exécution budgétaire et identifier les rôles des différents décideurs publics responsables de l'exécution budgétaire

- Les principes généraux de la comptabilité publique
- La période d'exécution du budget
- La procédure d'exécution des recettes et des dépenses
- Les agents d'exécution du budget (ordonnateurs - ordonnatrices et comptables)
- Séparation des ordonnateurs - ordonnatrices et des comptables
- La responsabilité des ordonnateurs et ordonnatrices et des comptables

Le code des marchés publics

- Principe des différents seuils
- La mise en concurrence
- La publicité et les procédures internes à la collectivité Étude à partir d'un cas concret

Séquence 2 : Distinguer les dimensions stratégiques, politiques et managériales présentes dans la préparation et la négociation du budget

- Les responsabilités du directeur ou de la directrice adjoint de conservatoire
- Les 4 temps de la dépense publique
- Budget, acte politique essentiel d'une collectivité territoriale
- Étapes de la préparation d'un budget
- Les négociations internes au conservatoire, les négociations avec la collectivité
- Présenter et argumenter un budget auprès de la collectivité : le D.O.B

Insertion de l'action du conservatoire dans le projet politique de la collectivité

- Subventions des autres collectivités
- Financements européens
- Dons, legs, mécénat et ressources propres

Étude de cas en sous-groupes

Correction de l'étude de cas du matin et conclusions de la semaine

Évaluation du module et du dispositif complet de formation

Évaluation - Dans le mois suivant la formation

Devoir personnel (sous forme de cas pratique, par exemple) de chaque stagiaire, retourné au prestataire et évalué par celui-ci. Ce devoir permet d'apprécier la réflexion et la posture managériale de chaque stagiaire par rapport à une ou plusieurs situations concrètes qui se posent au cours de l'exercice de ses fonctions.

PROGRAMME - Module 4 - Management

Du 2 au 4 mai 2023 en présentiel à l'INSET de Nancy et à distance.

3 jours de formation-stagiaire en présentiel ; 2 jours de formation-stagiaire à distance (tutorat webinaire) ; ressources documentaires en ligne ; e-communauté de stage.

Séquence 1 : Identifier et adapter son management en fonction des projets pédagogiques et des actions

- Comprendre les définitions autour du management et les représentations qu'elles véhiculent
- Appréhender l'évolution du paysage et les enjeux actuels du management
- Identifier les grandes fonctions du manager
- Se situer comme manager DEEA dans son environnement
- Identifier les styles managériaux et leurs implications
- Adapter son management en fonction des situations

Séquence 2 : Valoriser les compétences de chacun au bénéfice de tous

- Mieux comprendre les enjeux de la coopération et de la responsabilisation
- Identifier les leviers de la participation et de l'adhésion
- Appréhender l'animation d'un groupe, d'une réunion
- Évaluer sa pratique d'animateur

Séquence 3 : Maîtriser par la pratique la technique du co-développement managérial

Séquence 4 : Synthèse auto-réflexive des stagiaires : les compétences acquises de la formation et l'identité managériale de chacun

Évaluation du module

Formation à distance, tutorat (période prévisionnelle : mars et juillet 2023)

Tutorat : Connaître son identité de manager d'un établissement artistique et pédagogique

Cette séquence de formation à distance permet une relation privilégiée avec chacun des stagiaires dans le cadre de son propre positionnement managérial dans des fonctions de direction de structure pédagogique et artistique.

Après une première approche des problématiques managériales en amont de la période en présentiel, deux webinaires d'½ journée seront proposés après les 3 jours de regroupement.

Un objectif sera défini de manière individuelle par chacun des stagiaires. Il s'agira lors de ces temps de webinaire d'accompagner chacun des stagiaires dans sa démarche managériale.

INSCRIPTION

La pré-inscription se fait sur [IEL](#), Code : **46_INSCY_001**

Date limite de la pré-inscription et d'envoi des documents : mardi 31 août 2022.

En parallèle à cette pré-inscription via IEL, il vous est demandé d'envoyer les pièces suivantes par mail à claudette.guery@cnfpt.fr :

- Formulaire bulletin d'inscription dûment complété (document en fin de plaquette)
- Curriculum vitae
- Lettre de motivation



WWW.CNFPT.FR

Centre national de la fonction publique territoriale
Institut national spécialisé d'études territoriales de Nancy
1, boulevard d'Austrasie - CS20442 - 54 000 Nancy

Tél : 03 83 19 22 22
Fax : 03 83 19 22 19
www.cnfpt.fr

